Le monde Musulman et le droit positif

Cheikh Habou Saley Abou Ramla

Séries d'études islamiques



AU NOM D'ALLAH, LE TOUT MISERICORDIEUX, LE TRES MISERICORDIEUX

A propos de l'auteur



Diplômé de l'Université de Médine ; faculté de la da'awa et fondement de la religion ; Ex assistant administratif près du consulat général de la république du Niger au Soudan ;

Ex responsable de la section prêche et culture près Bureau régional de l'AMA à Maradi ; Actuellement chargé de cours à la mosquée Aboubacar Assiddik - Soura et au club Al-birr/Maradi Niger, et Surveillant général près le complexe privée Ibnou Sina.

Table des matières

Généralités	4
Première partie : Le droit positif dans le monde musulm	6
A. Quelques raisons ayant conduit à l'application du d positif dans le monde musulman	
1. Suivre aveuglement les non-musulmans	10
2. La désunion des musulmans	16
Deuxième partie : l'Islam est la solution	18
Conclusion	21
Annexe 1 : critique sur les sources du droit positif	25
La coutume	25
La Jurisprudence	27
La constitution	28
Annexe N°2 Exemples lois relevant du droit moderne s'appuyant au Coran et la Sunna	29
Premier cas de figure : La peine de mort	29

Généralités

Le monde musulman est cette partie du monde qui couvre une superficie de plus de 37 millions de Km² avec une population de plus d'un milliards six cent millions d'âmes (1.600.000 habitants).

Il se distingue du reste du monde par sa richesse en matières premières, en mains d'œuvres bon marché, au ciel dégagé aux autres atouts rendant possible son développement économique.

Le monde musulman dispose également des têtes bien pleines sources d'un développement équitable et équilibré. Malgré tous ces atouts, les musulmans dans une insouciance totale étaient devenus une proie à d'innombrables attaques surtout au tout premier début du 20ème siècle de l'ère chrétienne.

Des complots alimentés par des juifs de Daounamah des chrétiens de Liban qui prêchaient respectivement au nationalisme turque et arabe avaient abouti finalement à la chute de l'empire musulman d'Uthman 1924.

C'était ainsi que le monde musulman avait le droit moderne dans la sphère de la vie de la nation.

Le nouveau système installé, il avait aussitôt étendu ses domaines, jouait avec la vie et la propreté des indigènes extorquant la richesse au moyen des travaux forcées et autres.

Première partie: Le droit positif dans le monde musulman

Le monde musulman avait été humilié, exploité éhontément, bref il fut dirigé par une loi qui s'inspirait du système païen grec, qui était le parent direct du système occidental. Dans son livre, « le prophète idéal », Souleymane Seyd disait : « le livre d'Allah donne, par la bouche de la Reine Shiba, une image rare de leurs agissements sur la terre – "Quand les rois pénètrent dans une cité, ils la saccagent et ils font de ses plus nobles habitants, les plus misérables des hommes, c'est ainsi qu'ils agissent "

La pénétration de l'occident dans le monde musulman était une crème qui, ayant semé la peur, panique dans l'esprit du colonisé.

Elle avait contribué à la construction des châteaux qui furent des milieux propices et fertiles ou régnait la confusion morale et l'anarchie spirituelle

Expliquant cette situation chaotique, l'auteur du livre, « le prophète idéal » ajoutât : « les dirigeants ont successivement promulgués des nouvelles lois et

cela plus souvent pour promouvoir leurs propres intérêts que pour maintenir les règles de l'équité.

Uime de nos jours, le monde n'a pas changé- Les législateurs de chaque pays ont encore à promulguer et à révoquer sans cesse des lois, mais rarement sont leurs labeurs dirigés vers le bonheur du peuple qu'elles prétendent représenter.

C'est plutôt l'intérêt du pouvoir qu'ils s'efforcent de promouvoir.

C'était dans cette voie que le droit moderne s'était implanté dans le monde moderne, partant de la Turquie, en passant par la Tunisie et l'Egypte pour enfin se répandre un peu partout dans le reste du monde musulman.

La Charia suspendue, et le droit moderne avait été adopté, charriant avec lui le minimise qui pourtant était combattu par l'islam.

Les musulmans affaiblis spirituellement, étaient devenus des étrangers dans leurs propres milieu et la classe intellectuelles était la plus frappées par ce fléau. Nous avions assisté à la naissance des générations musulmanes de noms, mais à l'esprit occidentaux qui agissaient au nom et pour le compte de l'occident.

Cette classe d'intellectuelle prostituée œuvrait pour le rayonnement d'une culture importée qui fait des ravages dans notre société.

Le monde moderne était instauré pour mettre fin aux lois bibliques et appliquées surtout en Europe au cours du siècle de l'obscurantisme.

Libéré de la mainmise de la papauté sur les affaires publiques, l'Europe frustrée avait alors rejetée la religion de la gestion de la classe publique, la laïcité avait été enseignée dans les universités qui avaient largement développé l'esprit antireligieux.

En vérité, la laïcité prône la vie ici-bas sans aucun recourt au jugement dernier, en fait elle prêche une vie sans Dieu dans la mesure où, elle est définie comme étant « un système qui exclut l'église de l'exercice du pouvoir politique ou administratif ».

En 1905, la France a inscrit le principe de la laïcité dans sa constitution.

Le droit moderne vise essentiellement une vie matérielle sans moralité, donc loin de la révélation, or, celle-ci est comme le disait Souleymane Seydou : « Une nécessite sans laquelle l'humanité se serait limitée au monde matériel et aurait ignoré le monde métaphysique.

Les hommes auraient été comme les bestiaux, ne connaissant que la nourriture, la reproduction et les plaisirs charnels. Ils seraient coupés de leurs Seigneurs et n'œuvraient pas pour l'au-delà, sans la révélation, il n'y aurait pas de comportement sublime ou de dignité humaine »

A. Quelques raisons ayant conduit à l'application du droit positif dans le monde musulman

La faiblesse de la foi en Allah est une des causes fondamentales de l'application des droits positifs dans les sociétés musulmanes.

En effet l'exercice de la chari'a est un effet de la foi, un acte d'obéissance et de soumission en Allah et en son messager.

Allah le très haut dit : « Non!Par ton Seigneur, ils ne seront pas croyant aussi longtemps qu'ils ne t'auront demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'auront éprouvés nulle angoisse pour ce que tu auras décidé » (4-65).

Voilà pourquoi Ali Tantawi dit : « la foi ne se dissocie pas de l'acte, il en est une conséquence, un de ses fruits et son expression visible ».

La chari'a ou le droit islamique vise à bâtir une nation saine matériellement et spirituellement. Or « le monde d'aujourd'hui est bâti sur une économie sans foi ni loi, une machine destructive de l'homme, de ses valeurs du patrimoine de l'humanité et de l'univers », disait Ahmed Miske.

Appuyant la thèse que la chari'a est le reflet de la foi Souleymane Seydou dit « Les gens ayant foi en islam n'ont besoin de rien d'autre que le critère établi par le saint Prophète (pssl) pour leur progrès culturel, moral et social. La vie du prophète est la pierre de touche universelle : elle fait la différence entre le vice et la vertu, le bien et le mal »

1. Suivre aveuglement les non-musulmans

La classe intellectuelle des pays musulmans copie aveuglement le système occidental sans aucune analyse objective, critique et méthodique, oubliant que notre religion est un système administratif, juridique économique, social, militaire. Dans son livre « connaitre l'islam », Ali Al Tantawi dit : « Si les autres religions sont strictement culturelles, sans relation avec la politique et la science, l'islam est adoration, code civil, code pénal, droit international, code administratif, code moral, l'islam est aussi, science, politique, travail et Jihad ».

Il est clair que la classe des intellectuelles est déconnectée des réalités du milieu dont elle est issue.

Au Niger par exemple, l'islam se limite à l'introduction et la clôture des cérémonies organisées par les intellectuelles. Il faut alors ici être armé d'un grand courage intellectuel pour dénoncer ces "étrangers" qui gèrent la chose publique dans l'unique but de satisfaire leurs besoins primitifs.

Les systèmes établis ne garantissent aucune sécurité, or, « la sécurité de la vie et de la propriété des individus est un besoin fondamental de toute société civilisée » disait Souleymane Seyd.

La réalité est que les intellectuelles formatées dans ce système ne servent que celui-ci, aux desseins funestes. Ils ont pour l'instant opté de vivre dans cette anarchie spirituelle, patogeant dans une prostitution intellectuelle, devenant ainsi des corps sans âme.

Mais rappelons à cette classe "éclairée" que les « exigences de pharaon pour le culte de sa personnalité furent aussi éphémères que des nuages... »

L'aspect purement matériel de leurs pensées se dégage par le fait qu'elle ne domine que le corps physique du citoyen, mais le royaume du cœur et de l'esprit leur échappe

Allah le très haut dit : « Dis : chacun agit selon sa méthode, alors que votre Seigneur connait mieux qui suit la meilleur voie » (17-84)

Le pouvoir selon la conception islamique est un acte d'obéissance à Allah et son messager, il est aussi une œuvre de soumission rétribuée par Allah, voilà pourquoi le Coran est la constitution d'une nature musulmane digne- et l'exercice de cette loi céleste est une sécurité totale- Cependant selon les auteurs du droit moderne, le droit musulman est caduc et médiéval, disons dépassé- Louanges à Allah qui dit : « Que des génération avons-nous exterminés après Noé, et Ton Seigneur suffit qu'Il soit parfaitement

connaisseur et clairvoyant sur les péchés de ses serviteurs » (-).

Dans certains passages coraniques, Allah nous met en garde d'obéir aux détenteurs du livre, du moins certains d'entre eux- « O les croyants si vous obéissez à un groupe de ceux auxquels on a donné le livre, il vous rendra mécréant après que vous ayez eu la foi » (La famille d'Imran-100)

« O les croyants, si vous obéissez à ceux qui ne croient pas ils vous feront retourner en arrière. Et vous reviendrez perdants » (La famille d'Imran-149).

« Ils aimeraient vous voir mécréants, comme ils ont mécru : alors vous seriez tous égaux ! Ne prenez donc pas d'alliés parmi eux, jusqu'à ce qu'ils émigrent dans le sentier d'Allah. » (Les femmes - 89).

* Conséquences d'une telle pratique (le mimétisme)

De prime abord l'application du droit positif conduit à l'affaiblissement de l'Etat, ce qui rend la société exposée à tout mal. Aujourd'hui le Niger est un exemple ou l'appareil étatique est en panne comme le démontre la télévision nationale qui nous monter

des séries d'ateliers sans lendemain. En effet l'etat est porté disparu ou malade assisté dans un hôpital sous des soins intensif appelé: aides budgétaires, des projets douteux financement et autres profitant qu'à programmes ne leur acteur. Socialement le pays est devenu une femme de joie à la portée de tous.

Nous sommes tombés sous les balles de la guerre psychologique qui détruit et anéanti le génie créateur d'un peuple. A ce titre Allah le très haut dit : « S'ils vous dominent, ils seront des ennemis pour vous et étendront en mal leurs mains et leurs langues vers vous ; et ils aimeraient que vous deveniez mécréants » (l'éprouvée 2)

Leurs objectifs sont détaillés à travers ces versets.

« Ils veulent éteindre par leurs bouches la lumière d'Allah, Alors qu'Allah parachèvera sa lumière en dépit de l'aversion des mécréants » (-).

« ... Les mécréant aimeraient vous voir négligé vos armes et vos bagages, afin de tomber sur vous en une seule masse » (les femmes 102).

« Allah veut accueillir votre repentir, Mais ceux qui suivent leurs passions veulent que vous vous incliniez grandement (vers l'erreur comme ils le font » (les femmes 27).

« ô les croyants, ne prenez pas de confidents en dehors de vous-mêmes : ils ne failliront pas à vous bouleverser. Ils souhaiteraient que vous soyez en difficulté. La haine certes s'est manifestée dans leur bouches, mais ce que leurs poitrines cachent est encore plus énorme. Voilà que Nous vous exposons les signes. Si vous pouviez raisonner !» (La famille d'Imran 118).

Il ressort de la lecture de ce verset qu'il est interdit d'avoir des conseillés non musulmans dans notre administration et que le faire demeure un péché. Et le Niger est victime de cette pratique antinationale, sinon comment croire que nos soldats soient attaqués alors qu'ils sont encadrés par des « conseillés » français et américains et de surcroit la secte Boko Haram détient des armes de fabrication française. C'est un complot toujours ourdi contre l'islam et les

musulmans; voir même une autre forme de colonisation.

La guerre psychologique que mènent les occidentaux contre l'islam est multiforme et varié; elle est aussi intensive et perpétuelle, à ce titre Allah le Très Haut dit « Ils ne cesseront de vous combattre jusqu'à s'ils peuvent vous détourner de votre religion » (La vache 217).

2. La désunion des musulmans

Aujourd'hui les musulmans sont balkanisés, divisés en des petits états affaiblis incapable de se défendre, ou repoussés une attaque étrangère.

Ils sont toujours obligés de faires appelle aux puissances internationales pour leurs propres défenses cas du Niger dans la guerre contre Boko Haram.

La désunion est une des causes de la faiblesse du monde musulman mieux, elle reste et demeure la plus grave maladie qui décime nos sociétés.

Allah le très haut dit: « Cramponnez-vous tous ensemble au "Habl" (câble) d'Allah et ne soyez pas divisé... » (La famille d'Imran)

« Et obéissez à Allah et à Son Messager et ne disputez pas sinon vous fléchirez et perdrez votre force » (Le butin 46)

Les savants expliquent le mot force comme Etat" le "Pouvoir " ou "la force militaire" ou "l'Etat", en d'autres termes, perdre la force c'est être vaincu par l'ennemie et nous le sommes aujourd'hui.

Deuxième partie : l'Islam est la solution

Allah le très haut dit, ce qu'Allah ne modifie pas un bienfait dont il a gratifié un peuple avant que celui-ci change ce qui est en lui-même, et Allah est Audient et Omniscient » (Le butin 53)

« O vous qui avaient cru, ne trahissez pas Allah et son Messager. Ne trahissez pas sciemment la confiance qu'on a placée en vous » (Butin 27)

L'islam comme système politique, administratif, économique représente « la confiance qu'on a placé en vous », il est le bienfait dont Allah vous a gratifié comme l'atteste le verset : « Aujourd'hui j'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et j'agrée l'islam comme religion pour vous... » (La table servie 3)

L'islam est donc cette religion agréée comblée de bienfait et qui représente notre législation.

C'est d'ailleurs à ce titre qu'Ali Al-Tantawi disait « Les autres religions sont réservées aux lieux de cultes, quant à l'islam, il s'exerce dans les mosquées, au domicile, au marché, au palais présidentiel, en période de guerre et de paix ».

Remarque: La position de l'islam par rapport à la laïcité

Il est important de mentionner que le droit moderne vit le jour seul au rejet de la religion chrétienne qui combattait tout progrès scientifique en Europe, ainsi l'enseignement biblique de l'époque à conférer aux papes et pontifes le pouvoir de rémission des péchés.

Le plan contextuel.

Allah seul à tout le pouvoir sur ses créatures

Il ne permet à personne d'intervenir entre Allah et ses fidèles

Il est clair que l'islam est une autre libération accordée à la race humaine de la tyrannie de la prêtrise »

Retenons aussi que c'est l'islam qui a fait que le niveau des cultures à atteint un haut degré de finesse et de beauté. Comment pourrait-il en être autrement alors que le prophète Mohamed (pssl) est le parfait modèle à copier. Il fut décrit comme étant : « le dernier de la lignée des prophètes, porteur du message final et éternel d'Allah et ainsi, il fut envoyé comme un échantillon de vertu et de beauté pour la

direction de l'humanité jusqu'à la fin des temps » s'exprimait Souleymane Seydou

Allah lance un appel à ses serviteurs à travers ce verset : « Le moment n'est pas venu pour ceux qui ont cru que leurs cœurs s'humilient à l'évocation d'Allah et devant ce qui est descendu de la vérité (le Coran), et de ne point être pareils à ceux qui ont reçu le livre avant eux. Ceux-ci trouveront le temps assez long et leurs cœurs s'endurciront et beaucoup d'entre eux sont pervers » (le fer 16).

Les maitres du monde travaillent activement à maintenir les musulmans dans la périphérie de la gestion des affaires du monde.

Et pour preuve, aux nations-Unis, aucun pays du monde musulman n'a le droit de veto. De ce fait, le monde est une véritable jungle ou règne les USA comme empereur universel assisté par les pays européens.

Conclusion

L'islam est la religion de la certitude et non de la conjecture, c'est une religion de la vérité et d'équité. Cette religion prêche la dignité l'égalité.

Le monde aujourd'hui est fondé sur l'inégalité, sinon comment comprendre que l'état hébreux continu sa colonie de peuplement den territoire palestinien sous l'œil bienveillant de l'ONU et d'ailleurs.

Un mois avant de quitter la maison blanche, Obama a utilisé son veto contre une résolution de l'ONU appelant l'Israël d'arrêter cet acte (colonie de peuplement).

L'occident agit contre les musulmans par jalousie de leur part : « Nombre de gens du livre aimeraient par jalousie de leur part, pouvoir vous rendre mécréants après que vous avez cru, et après que la vérité s'est manifestée à eux... » (La vache 109).

« Ni les mécréants parmi les gens du livre, ni les associateurs n'aiment qu'on fasse descendre sur vous un bienfait de la part de votre Seigneur... » (2-105).

Enfin il convient de retenir que le droit moderne est un désordre psychologique dans la mesure où ce système n'a jamais défendu le droit d'Allah sur ses créatures (adorations), alors que le droit musulman commence par cet aspect : « Adorez Allah et ne lui donnez aucun associé, agissez avec bonté envers vos parents (pères et mères), les proches, les orphelins, les pauvres, le proche voisin, le voisin lointain, le collègue et le voyageur, les esclaves en votre possession, car Allah n'aime pas en vérité le présomptueux, l'arrogant » (4-36)

A travers ce verset Allah énumère :

Le droit d'Allah (adoration)

Le droit des parents sur leurs enfants, mais l'UNICEF ne parle que de celui des enfants sur les parents formant ainsi des enfants rebelles

Les droits des orphelins (leurs prises en charge)

Les pauvres -Toute politiques visant à réduire la pauvreté;

Les proches voisins et es voisins lointains-Il s'agit ici de la vie en symbiose et parfaite harmonie dans la société;

Le collègue - organisation de la vie dans les bureaux, au marché;

Le voyageur;

Les esclaves (ou manœuvres, employé);

Et tout celui qui n'applique pas cette loi est présomptueux et arrogant et Allah n'aime pas un tel comportement.

L'islam s'est annoncé pour assainir les affaires de la cité et à ce titre Ahmed Miske disait « le monde d'aujourd'hui est bâti sur une économie sans foi ni loi, une machine destructive de l'homme, de ses valeurs du patrimoine de l'humanité et de l'univers » pour aller contre vent et marrés, pour défricher un nouveau chemin pour l'humanité pour générer un espoir réel et réaliste, il faut se doter d'une foi sincère.

L'islam religion de l'unicité porte un regard global sur l'homme et le prépare à être digne de l'amour de Dieu »

Les sociétés vivent en adoptant des modèles bons ou mauvais, elles vivent sous la forme des entreprises, les plus grands absorbent les petit et pour mieux vivre il faut choisir un modèle solide et parfait et cela est difficile, mais l'islam en a un, le Prophète Mohamed (pssl) à propos de qui Souleyman Seyd

disait : « Il était essentiel d'avoir un modèle universel, un exemple complet et permanent comme un bouquet fait de fleur de toute les couleurs et nuances ». Et Souleymane ajoutait en disant « Seule une personnalité de cette envergure et aussi complète peut servir de lumière et de guide à toutes les classes et les couches de l'humanité ».

Annexe 1: critique sur les sources du droit positif.

Les spécialistes du droit positif ont déterminé certaines sources du droit, il s'agit :

La coutume

Partant de cette idéologie nous disons que le droit moderne n'est pas conforme à la coutume nigérienne dominée par la pensée islamique. Il nous a été imposé par une classe d'intellectuelle acquise à la cause de la pensée occidentale et qui n'ont aucun grain de patriotisme dans leur cœur, mieux, la plupart d'entre eux n'ont de l'islam que le nom. En fait ils sont des véritables hypocrites dénoncés dans le coran. « Parmi les gens il ceux qui disent : nous croyons en Allah et au jugement dernier! " tandis qu'en fait ils n'y croient pas » (2-8).

« Ils cherchent à tromper Allah et les croyants ; mais ils ne trompent qu'eux même et ils ne s'en rendent pas compte » (2-9).

« Il y'a dans leur cœur une maladie (de doute et d'hypocrisie) et Allah laisse croitre leurs maladies. Ils auront un châtiment douloureux pour avoir menti ». (2-10).

« Et quand on leur dit "ne semez pas la corruption sur terre, ils dirent "au contraire nous ne sommes que des réformateurs" » (2-11).

Pour les auteurs du droit moderne, ils sont des réformateurs, oubliant que la "véritable reforme consiste à se soumettre aux lois du créateur des cieux et de la terre".

Nos législateurs, eux répandent et véhiculent la corruption et le désordre sur la terre. Il n'y a rien d'étonnant quand on sait qu'ils sont les disciples des juifs et des chrétiens sur qui Allah a dit : « Ceux à qui nous avons donné le livre le reconnaissent comme ils reconnaissent leurs enfants, or une partie d'entre eux cache la vérité, alors qu'ils la savent » (2-146).

Oui les juifs et les chrétiens reconnaissent que le Messager d'Allah Mohamed (pssl) est le dernier messager et qu'il est venu instaurer la législation d'Allah praticable en tout temps et en tout lieu.

L'islam est donc la solution à nos problèmes d'aujourd'hui car il nous faut des exemples pratiques comme le disait Souleymane « Nous avons besoin des exemples pratiques de ceux qui ont traversé ces conditions avec succès et trouvés des solutions plutôt que de ceux qui n'ont rien à offrir que des mots mélodieuse ».

La Jurisprudence

Elle est un ensemble de jugement rendu par les juges, or ces derniers sont la plupart d'entre eux des pervers plongés dans la consommation de bière, donc sans moralité, l'exemple de certains d'entre eux à Maradi est édifiant, pourtant dans leur état d'ivresse ils prétendent défendre le bien publique malgré leurs incapacités de défendre leur propre bien.

Incapable de maintenir de l'ordre dans leur foyer, comment peuvent-ils promulguer des lois qui vont maintenir l'ordre dans les villages et les villes ?

Il est évident que le royaume de l'esprit demeura toujours hors de la portée de ces législateurs disciples de satan.

Le comportement de cette classe comme il est constaté le plus souvent « ne sont pas meilleur que ceux de l'homme de la rue » Or " pour marcher dans la voie droite, il ne suffit pas d'écouter les sermons mais de voir des exemples vivant des vertus cardinaux"

La constitution

Elle est essentiellement une photocopie légalisée de la constitution française, ou la laïcité est adoptée depuis 1905.

La France s'inspire de son passé gréco-romain, un passé confus, et le Niger s'inspire de la France.

Nous avons alors hérité un système initial faux d'où la difficulté que nous traversons de nos jours.

Cheikh Oussein dit que l'exercice de la Chari'a est la vraie réforme, quant à l'application du droit moderne, c'est le désordre et de la corruption sur la terre d'Allah qui dit « Et quand on leur dit "ne semez pas la corruption sur terre, ils dirent "au contraire nous ne sommes que des réformateurs" » (2-12).

Le moins qu'on puisse dire sur les intellectuelles qui défendent le droit moderne ce qu'ils sont des hypocrites à la solde des maitres du monde d'aujourd'hui qui œuvrent avec ardeur pour abêtissez nos peuples.

Le droit modern tel qu'l est applique dans nos sociétés ne vise jamais à instaurer une justice ni à allégés les souffrances des pauvres et des opprimés en d'autres termes, le droit moderne n'œuvre pas pour le bien être, le bonheur de l'humanité dans le vrai sens de cette expression.

Par contre le droit musulman concentre tout son effort pour une vie de vertu, de bonté de pureté de modération et de tempérance.

Le Prophète Mohamed (pssl) a été envoyé sur cette terre comme Messager d'Allah pour prêcher l'évangile de la piété et de la foi, il a laissé derrière lui des empreintes de piété pour être suivi pour les générations musulmanes qui l'ont succéder; Seules ses enseignements peuvent profiter équitablement aux dirigeants, au petit peuple, au riche et au pauvre, au savant et à l'illettré.

Annexe N°2 Exemples lois relevant du droit moderne s'appuyant au Coran et la Sunna

Premier cas de figure : La peine de mort

Du même auteur

- Le prix de la liberté
- Les chemins de la vie
- La guerre psychologique
- le monde musulman face aux défis de l'heure
- Femme & société
- Islam et la politique
- Initiation au Tawhid
- Le droit Moderne, une conséquence de la colonisation occidentale
- Description de pèlerinage
- 9mpact des mass-médias
- Dhoul-garnein, un modèle de bonne gouvernance
- Commentaire de la préface du livre El Akhdari
- L'homme ce disputeur déclaré

